

Propriétés

- Liant normé selon EN-13454
- Conforme aux principes de bio-construction
- Respectueux du climat : très faibles émissions de CO₂
- Pose sur de grandes surfaces, sans joints
- Pas d'incurvations ni affaissements des bords
- Pas de différence de hauteur au niveau des joints
- Pas d'armature
- Pas de polissage pour des chapes conventionnelles
- Rétrécissement et gonflement réduits
- Résistances élevées
- Séchage rapide
- Possibilité de recourir très tôt à un séchage forcé
- Mise en service précoce du chauffage

Caractéristiques

Le liant à base de sulfate de calcium (liant à base d'anhydrite)

Le produit de départ qui entre dans la fabrication du liant à base de sulfate de calcium CAB 30 est l'anhydrite synthétique obtenue lors de la fabrication d'acide fluorhydrique. Un liant de haute qualité est obtenu à partir de la neutralisation, du broyage ciblé et de l'ajout d'un accélérateur. Le produit de réaction que constitue le plâtre est obtenu après l'ajout d'eau lors de la fabrication d'un mortier de chape. À la différence d'un plâtre à stuc présentant un très faible niveau de résistance, on obtient, suite à la réaction du sulfate de calcium avec l'eau, un plâtre hautement résistant et doté de propriétés techniques exceptionnelles. Le liant à base de sulfate de calcium CAB 30 est un liant normé selon EN 13454 et soumis à une surveillance externe. Ce produit porte le marquage CE.

La chape à base de sulfate de calcium

Les chapes de sulfate de calcium sont composées du liant (liant à base de sulfate de calcium), de granulats, d'eau et d'additifs pour chapes. Les liants conviennent à la fabrication de tous les types de chapes selon DIN 18560 (chapes dans la construction de logements). Parmi les types de chapes concernés figurent les chapes adhérentes, les chapes sur couche de séparation et les chapes chauffantes sur couches isolantes.



Pose sur de grandes surfaces sans joints

Les chapes de sulfate de calcium à base de liant de sulfate de calcium CAB 30 peuvent être posées sur de grandes surfaces, sans joints (exceptions, voir DIN 18560 2). Les joints de construction doivent être intégrés dans la chape. Les joints au niveau des bords doivent être formés en fonction de la construction de la chape selon DIN 18560.

Pas de déformations au niveau des bords et Pas de différence de hauteur au niveau des joints

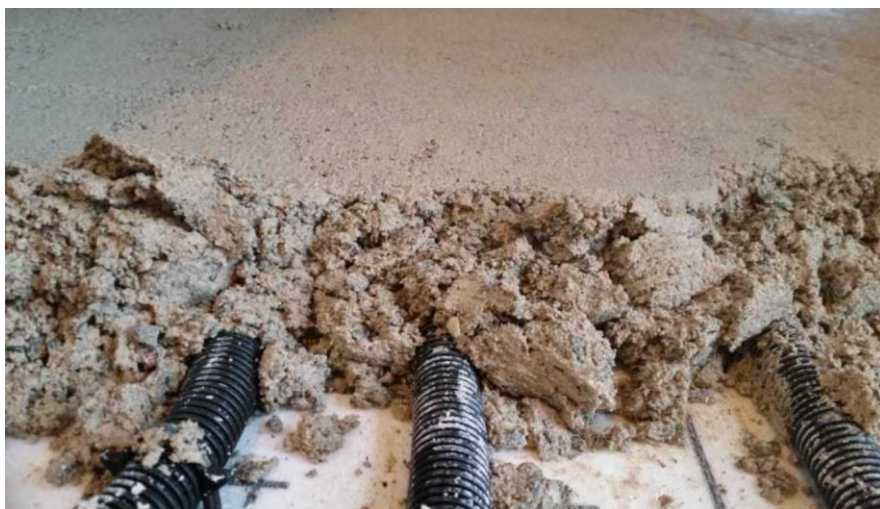
Les déformations et affaissement dans les zones des joints (inévitables en cas de chapes de ciment!) n'apparaissent pas du tout avec les chapes de sulfate de calcium à base de liant de sulfate de calcium CAB 30.

Une mise en oeuvre sans danger et respectueuse de l'environnement

Aucune source d'énergie n'est utilisée pour la combustion du matériau lors de la fabrication du liant de sulfate de calcium CAB 30 (la fabrication du clinker de ciment requiert p. ex. une température de combustion d'env. 1450 C). Lors de sa fabrication, aucune matière supplémentaire comme des scories, des cendres ou d'autres déchets n'est mélangée au liant de sulfate de calcium CAB 30.

Mise en service précoce du chauffage en cas de chape chauffante

Pour les chapes à base de sulfate de calcium, le chauffage selon le protocole de chauffage peut être mis en service dès le 7e jour qui suit la pose de la chape. En cas d'utilisation de l'accélérateur de séchage Mebofix[®], le chauffage d'une chape chauffante peut être mis en service dès le 3e jour.

**Pas d'armature**

Les chapes à base de sulfate de calcium sont systématiquement posées sans armatures. Les armatures sous la forme de treillis soudés ou de fibres (fibres en plastique, en acier ou en verre) n'apportent aucun avantage technique et ne sont donc pas nécessaires.

Pas de polissage

Un ponçage/polissage (enlèvement de pellicules de coulée ou de calcaire) comme dans le cas d'une chape liquide à base de sulfate de calcium n'est pas nécessaire.

Rétrécissement et gonflement réduits

Le gonflement et le rétrécissement des chapes de calcium à base de liant de sulfate de calcium CAB 30 est négligeable ($< 0,1 \text{ mm/m}$). La dilatation thermique est de $0,008 \text{ mK}$, ce qui constitue une valeur idéale pour la pose de revêtements en céramique ou en pierres naturelles. En effet, de tels revêtements présentent à peu près le même comportement à dilatation que la chape.

Résistances élevées

Une prise et un durcissement rapides confèrent aux chapes à base de sulfate de calcium des résistances élevées immédiatement après la pose. Ainsi, dans des conditions normales de chantier, il est possible de marcher sur la chape au bout de 3 jours et celle-ci peut être soumise à des charges au bout de 7 jours.

Séchage rapide

Du fait de la structure de pores avantageuse des chapes à base de sulfate de calcium, on obtient une progression rapide du séchage. Même avec un taux d'humidité relatif de l'air de 80 %, les chapes de sulfate de calcium sèchent tout de même. Pour les chapes en ciment, le processus de séchage est arrêté en présence d'une telle humidité de l'air.

Possibilité de recourir très tôt à un séchage forcé

Les chapes à base de sulfate de calcium peuvent, à partir du moment où elles sont ouvertes à la marche, être soumises un « séchage forcé », sans dommage. On utilise pour ce faire des appareils de séchage pour chantiers tels que des séchoirs à condensation. Le retard accumulé dans le chantier par les corps de métier précédents peut ainsi être rattrapé. Humidité résiduelle maximale: $< 0,5\% \text{ CM}$.

Important

Les chapes de sulfate de calcium à base du liant de sulfate de calcium CAB 30 doivent toujours être fabriquées avec des additifs pour chape LDS Construct spécialement adaptés à ce liant.

Conditionnement et stockage

Disponible en sacs de 25kg ou en vrac.

Stocker dans l'emballage d'origine, au sec et à l'abri de l'humidité.

Stabilité au stockage min. 12 mois.

Données techniques

Gonflement et le rétrécissement	< 0,1 mm/m
Conductivité thermique	1,2 W/mK
Dilatation thermique	0,008 mm/mK
Température de traitement (température du mortier)	5 - 27 °C
Accessibilité (dans des conditions normales de chantier)	3 jours
Chargable lourd (dans des conditions normales de chantier)	7 jours
Prêt à être recouvert avec une chape chauffée	≤ 0,5% CM
Prêt à être recouvert avec une chape non-chauffée	≤ 0,5% CM
Résilience thermique	≤ 60 ° C dans la zone des éléments chauffants
Comportement au feu	Inflammable
Module d'élasticité	~ 22.000 N/mm2
Masse volumique CAB 30	1,0 kg/l
Valeur calculée de la charge permanente par cm d'épaisseur de chape	0,22 kN/m2
Réaction de mortier humide	Alcalin

Recommandations de mélanges pour chapes conventionnelles

Classe de résistance CA-F4	Recommandation par m ³	Recommandation par machine de 200L
CAB 30	375 kg/m ³	75 kg
Granulométrie du sable selon DIN EN 12620 0-8 mm B8. Les proportions du mélange: 1 sur 3,75 Additif: 0,4% de Mebonit Pro		
Classe de résistance CA-F5	Recommandation par m ³	Recommandation par machine de 200L
CAB 30	437,5 kg/m ³	87,5 kg
Granulométrie du sable selon DIN EN 12620 0-8 mm B8. Les proportions du mélange: 1 sur 3 Additif: 0,4% de Mebonit Pro		
Classe de résistance CA-F7	Recommandation par m ³	Recommandation par machine de 200L
CAB 30	500 kg/m ³	100 kg
Granulométrie du sable selon DIN EN 12620 0-8 mm B8. Les proportions du mélange: 1 sur 2,5 Additif: 0,4% de Mebonit Pro		

Recommandations de mélanges pour chapes liquides

Classe de résistance CA-F4	Recommandation par m³
CAB 30	650 kg/m³
Granulométrie du sable selon DIN EN 12620 0-8 mm B8. Les proportions du mélange: 1 sur 2 Additif: 0,4% de Mebonit Pro	

Classe de résistance CA-F5	Recommandation par m³
CAB 30	700 kg/m³
Granulométrie du sable selon DIN EN 12620 0-8 mm B8. Les proportions du mélange: 1 sur 1,8 Additif: 0,4% de Mebonit Pro	

Classe de résistance CA-F7	Recommandation par m³
CAB 30	900 kg/m³
Granulométrie du sable selon DIN EN 12620 0-8 mm B8. Les proportions du mélange: 1 sur 1 Additif: 0,4% de Mebonit Pro	

